

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 2 juillet 2013 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller abs.
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller 20 :05
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller abs

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption des procès verbaux du 3 juin et 10 juin 2013

13-07-123

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 3 juin et du 10 juin 2013.

6. Adoption des comptes à payer

13-07-124

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 17931et18191 à 18243	34 160.02\$
Prélèvement no 1111 à 1121	14 263.45\$
Rémunération élus (juin)	1 911.04\$
Rémunération employés	13 159.77\$
Rémunération pompiers	4 362.94\$
Total	67 857.22\$

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 30 juin 2013

13-07-125

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 30 juin 2013.

2. Vente de terrain à M. Julien Rioux et autorisation de signature

13-07-126

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, monsieur Georges Deschênes et monsieur Martin Normand, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, le contrat relatif à la vente de terrain situés sur le lot 6-5, Canton Fleuriault. Le prix des terrains déterminé par la résolution 10-06-113, est égal à l'évaluation municipale.

3. Affectation de surplus généraux au surplus d'aqueduc et d'égouts / 6 190\$

13-07-127

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter les surplus généraux au surplus d'aqueduc et d'égouts pour un montant de 6190\$, tel que déterminé par le rapport effectué par la firme Mallette.

- 13-07-128
- 4. Reddition du Programme d'aide à l'entretien du réseau local**
- ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de \$124 618 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;
- ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;
- ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complétée.
- POUR CES MOTIFS**, sur proposition de Stéphane Deschênes et résolu unanimement par l'ensemble des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 13-07-129
- 5. Dépôt des indicateurs de gestion 2012**
- Le directeur général a déposé les indicateurs de gestion 2012 au MAMROT et dépose lors d'une séance ordinaire du conseil selon l'article 5 de l'Arrêté ministériel « concernant les indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux. »
- 13-07-130
- 6. Émettre un accusé réception / Mme Pigeon et Tremblay**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre un accusé de réception suite au remerciement de la part de monsieur Martial Tremblay ainsi que de madame Laurence Pigeon.
- B. TRAVAUX PUBLICS**
- 13-07-131
- 1. Accepter l'offre de service du service de génie de la MRC pour un appel d'offre concernant l'obturation des puits**
- Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du service de génie de la MRC daté du 25 juin 2013 pour un appel d'offre concernant l'obturation des puits. Un montant maximal de 5 500\$ sera pris à même le programme de la TECQ.
- 13-07-132
- 2. Autoriser une dépense de 5 780\$ avant taxes/Constructions Jalbert et Pelletier inc.**
- Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 5 780\$ avant taxes pour finaliser les travaux de rechargement suite au redoux de ce printemps, dans le rang de la Montagne et le rang Massé Ouest.
- 13-07-133
- 3. Affectation des surplus généraux / 30 000\$ / Travaux de voirie**
- Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter les surplus généraux d'un montant de 30 000\$ afin d'effectuer des travaux généraux de voirie. #55 99100 000

C. URBANISME

1. Mandater le service d'aménagement de la MRC pour une demande d'exclusion

13-07-134

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le service d'aménagement de la MRC pour une demande d'exclusion de la zone agricole à la CPTAQ.

2. Mandater M. Gabriel Dumont à présenter la demande d'exclusion au Comité Consultatif Agricole de la MRC

13-07-135

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater monsieur Gabriel Dumont, inspecteur en urbanisme, à présenter la demande d'exclusion au Comité Consultatif Agricole de la MRC le mercredi 3 juillet 2013.

3. Appui à la demande d'exclusion en zone verte à la CPTAQ

Ce point est reporté à une séance ultérieure. En attente de la décision du CCA (Comité Consultatif Agricole) de la MRC.

4. Appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ de 9057-4815 QC inc.

13-07-136

Considérant le faible potentiel d'utilisation de la parcelle visé à des fins agricoles;

Considérant que les terres situées au nord-ouest de l'emplacement visé présentent un meilleur potentiel agricole et que, de ce fait, elles sont cultivées;

Considérant que l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture n'entraînera pas de conséquences négatives sur les activités agricoles avoisinantes;

Considérant que la parcelle visée est utilisées aux fins de traitement des eaux usées de la résidence;

Considérant que l'article 61.1 ne saurait trouver application en l'espèce, puisqu'il s'agit d'agrandir l'emplacement résidentiel existant;

Considérant que le détachement de cette superficie de terrain d'une terre de 138 hectares n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté agricole;

Considérant les conséquences d'un refus pour le demandeur quand à la relocalisation des installations septiques;

Pour ces motifs, il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'autorisation de 9057-4815 Québec inc. (Louis-Georges Lévesque) d'aliéner en faveur de Gabriel Lévesque une parcelle de 2522 m² pour les fins d'agrandissement de son emplacement résidentiel.

5. Avis de motion/Règlement modifiant le règlement de construction #214-10

Un avis de motion est dûment donné par Chantal Proulx qu'à une prochaine séance qu'un règlement sera adopté afin de modifier le règlement de construction #214-10.

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

13-07-137

**Autorisation d'une servitude de passage de service / Érablière
Jean-Rock Dufour.**

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une servitude de passage de service à l'Érablière Jean-Rock Dufour, sous le chemin du 2^e Rang Fleuriault entre les lots 5 et 6, et ce, conditionnel au respect des exigences émises par la Municipalité. Advenant le respect des exigences, le Maire, M. Georges Deschênes et M. Martin Normand, directeur général, sont autorisés à signer les documents.

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

13-07-138

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

11. Levée de la séance

13-07-139

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h55 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général